lafarelesoliviers.fr

LA FARE LES OLIVIERS

la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | juin 2014 - N°69

exposition « fantastique »

20 sécurité :
un nouveau système d'alerte

28 économie :
Budget 2014

1

2

5

6

9

10

14

15

16

retour en images

3

4

7

8

11

12

18

13

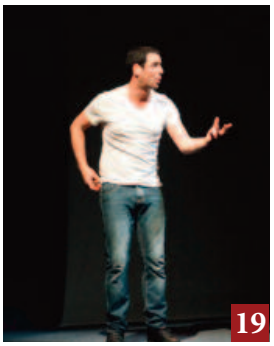
19

17

20

1 23/11/13 : La nuitée sportive

2 29 /11/13 : Nouveaux arrivants

3 29/11/13 : Soirée OMC Kirby Memory Big Bang Swing

4 4/12/13 : Spectacle “Le Père Noël est endormi” bibliothèque municipale Denise Sicard

5 5/12/13 : Journée nationale d’hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord

6 6 et 7/12/13 : Téléthon

7 12/12/13 : Remise des médailles du travail

8 14/12/13 : Repas de Noël des anciens du CCAS

9 18/12/13 : Concert de Noël de l’Ecole Municipale de Musique Pierre Barbizet

10 20/12/1 : Soirée OMC avec le groupe corse « Alba »

11 10/01/14 : Vœux du Maire à la population

12 16/01/14 : Galette des rois du CCAS

13 17/01/14 : Soirée OMC one woman show d’Audrey Vernon “Comment épouser un milliardaire”

14 21/01/14 : Remise des prix du concours de crèches de l’OMC

15 22/01/14 : Galette des rois de l’Ecole Municipale de Musique et de Danse

16 7/02/14 : Soireé OMC concert de l’orchestre philharmonique de Provence

17 11/02/14 : Téléthon merci

18 21/02/14 : Concert de flûte et guitare de l’Ecole Municipale de Musique Pierre Barbizet à la crèche

19 28/02/14 : Soirée OMC « Italie Brésil 3 à 2 »

20 12/03/14 : Les Enquêtes de l’Inspecteur Piou Piou » dans le cadre de Lire Ensemble

21

22

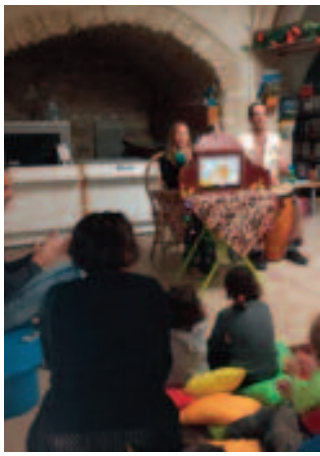

25

26

29

31

33

30

retour en images

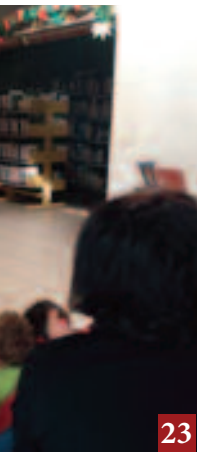
23

24

27

28

32

35

38

36

39

34

37

40

21 15/03/14 : Les Experts détectives dans le cadre de Lire Ensemble

22 16/03/14 : Les Randos orientation Farenques

23 19/03/14 : Batocado spectacle musical dans le cadre de Lire Ensemble

24 19/03/14 : Hommage aux combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc

25 26/03/14 : Carnaval de la crèche « Les Péquelets »

26 29/03/14 : Installation du Conseil Municipal

27 Avril : Carnavals des écoles

28 4/04/14 : Soirée OMC Humor in Concert « Gogol et Max »

29 5/04/14 : Atelier « création d'un masque tribal » à la bibliothèque municipale Denise Sicard

30 11/04/14 : Cross André Michel

31 12/04/14 : Atelier « animaux d'Afrique » à la bibliothèque municipale Denise Sicard

32 26/04/14 : Journée nationale des déportés

33 29/04/14 : Hommage aux morts pour la France en Indochine

34 8/05/14 : 69ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

35 10/05/14 : Troc aux plantes

36 14/05/14 : Atelier « art urbain » à la bibliothèque municipale Denise Sicard

37 16/05/14 : Soirée OMC spectacle de danse « Grand Hôtel » de la cie Grenade

38 21/05/14 : Compte « Miam » à la bibliothèque municipale Denise Sicard

39 24/05/14 : Trophée du Castellas

40 29 mai au 1er jiun : Exposition des Activités Artistiques

Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - juin 2014 - n°69

08 Composition du Conseil Municipal 08

10 Vivre

Jeunesse 10
Seniors : des ateliers mémoires 15
Éducation : la réforme des rythmes scolaires 16
Relais emploi : les jardins familiaux 18
Sécurité : nouveau système d'alerte 20

22 Sortir, bouger, découvrir

Fête du sport et de la musique 22
Fête de Sainte-Rosalie 24
Atelier "art urbain" 25

26 Village en action

Projet gymnase 26
Économie : budget 2014 28
Développement durable : bienvenue à l'hôtel "mille pattes" 29

30 Actualité Agglopole Provence 30

32 S'informer

Informations pratiques 32
État Civil 34

35 La Tribune de l'Opposition 35

La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 3.600 exemplaires - **Juin 2014 - N°69**

Édito

C'est avec une certaine émotion que je signe l'éditorial de cette première Mantesada depuis la réélection de l'équipe municipale. Je vous remercie encore de la confiance que vous nous avez témoignée en nous accordant 56,78% des suffrages. J'en mesure toute l'importance et je continuerai, pendant les 6 prochaines années, à défendre avec détermination les intérêts de La Fare les Oliviers.

Je serai, comme toujours, à l'écoute des farencs afin de répondre au mieux à leurs attentes. Au travers des permanences hebdomadaires, des réunions publiques et de ma présence sur le terrain, je continuerai d'être un maire disponible, travaillant en concertation avec les habitants du village.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'aborde cette nouvelle mandature malgré un contexte financier dégradé. L'équipe qui m'entoure est composée d'un certain nombre d'élus qui étaient déjà à mes côtés au dernier mandat et qui œuvrent au quotidien depuis de nombreuses années pour le village. Elle comprend également de nouveaux élus qui apportent de la fraîcheur et de nouvelles idées. Grâce à leur contribution, nous pourrons ainsi nous renouveler et travailler ensemble, relevant les nouveaux défis qui se présenteront dans les années à venir.

Il va falloir, plus que jamais, maîtriser au mieux les dépenses. Le désengagement de l'Etat plonge les collectivités dans des difficultés financières sans précédent. Il faudra néanmoins maintenir l'investissement afin d'adapter les infrastructures à notre village, en constante évolution. Nous travaillerons sans relâche avec les services municipaux pour proposer des solutions aux enjeux majeurs dans le cadre d'un budget maîtrisé. Nous n'engagerons aucun projet que la commune ne puisse supporter financièrement.

Très Sincèrement

Olivier Guirou
Maire de La Fare-les-Oliviers
Vice-président d'Agglopole Provence

"Je serai, comme toujours, à l'écoute des farencs afin de répondre au mieux à leurs attentes. Au travers des permanences hebdomadaires, des réunions publiques et de ma présence sur le terrain, je continuerai d'être un maire disponible, travaillant en concertation avec les habitants du village".

Composition du Conseil Municipal

Aux élections du 23 mars dernier, Olivier Guirou et la liste La Fare Ensemble ont remporté les élections municipales dès le premier tour avec 56,78% des voix. Au premier conseil municipal du 29 mars, Olivier Guirou a été réélu maire pour un deuxième mandat de 6 ans.

Les élus de la majorité et leurs délégations

1. Olivier Guirou
Maire de La Fare les Oliviers
Permanence :
mardi de 14h00 à 16h00
(dernières inscriptions à 15h30)
Demandes de rendez-vous au
04 90 45 46 18

2. Christian Nevière
Premier adjoint
Délégué au sport, aux associations et à la jeunesse
Demandes de rendez-vous au 04 90 45 46 18

3. Silvia Barata
Adjointe aux affaires sociales et à l'emploi
Permanence :
mardi de 9h à 12h00 (sans rendez-vous) et mercredi matin (sur rendez-vous)
Demandes de rendez-vous au
04 90 45 46 35

4. Evelyne de Filippo
Adjointe aux finances
Demandes de rendez-vous au 04 90 45 46 18

5. Joël YERPEZ
Adjoint à l'urbanisme
Demandes de rendez-vous au 04 90 45 50 34

6. Chantal GARCIA
Adjointe à l'éducation
Demandes de rendez-vous au 04 90 45 46 16

7. Gérard CRUZ
Adjoint aux services techniques et à la colline
Demandes de rendez-vous au 04 90 45 50 20

8. Myriam SEILER
Adjointe à la communication, à la culture et au tourisme
Demandes de rendez-vous au 04 90 45 46 27

9. Yves LOMBARDO
Adjoint aux affaires militaires, à l'animation et aux transports
Demandes de rendez-vous au 04 90 42 69 98

10. Corine MAUREL
Conseillère municipale déléguée à la sécurité
Demandes de rendez-vous au 04 90 42 69 98

11. Christian RAPAUD
Conseiller municipal délégué aux travaux
Demandes de rendez-vous au 04 90 45 50 20

12. Carine WECKERLIN
Conseillère municipale déléguée aux écoles et à la crèche

13. Jérôme MARCILLAC
Conseiller municipal délégué au développement durable

14. Laurence ROSMARINO
Conseillère municipal déléguée au CCAS

15. Patrick CASTELLO
Conseiller municipal délégué à l'emploi

16. Claude BAUMANN
Conseillère municipal déléguée au CCAS

17. Thierry GOUILLET
Conseiller municipal délégué aux écoles, sport, associations et jeunesse

18. Marie-Aude MESTRE
Conseillère municipale déléguée au sport, associations et jeunesse

19. Michel MORGANTE
Conseiller municipal délégué à l'économie et à l'agriculture

20. Rym HANETITE
Conseillère municipale déléguée à l'animation et la culture

21. Christophe AGARD
Conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat

22. Christine VALLET
Conseillère municipale déléguée à la santé

23. Christophe MOURRE
Conseiller municipal délégué au numérique

24. Maguy THORN
Conseillère municipale déléguée aux élections

Les élus d'opposition

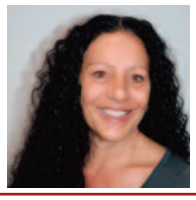

25. Patricia KEVORKIAN
Demain La Fare

26. Bertrand BERGANTON
Demain La Fare

27. Céline DELOUS
Demain La Fare

28. Richard CAMPANELLI
Agir Ensemble pour La Fare les Oliviers

29. Joëlle PERROT
Agir Ensemble pour La Fare les Oliviers

Diverses délégations
Ils nous représentent :

Maison de retraite Saint Jean
M. Olivier GUIROU
Mme Evelyne DE FILIPPO
Mme Silvia BARATA

OMC
M. Christian NEVIERE
Mme Myriam SEILER
M. Yves LOMBARDO

CLIS CET de la Vautubière
M. Olivier GUIROU
Mme Evelyne DE FILIPPO
M. Gérard CRUZ
M Bertrand BERGANTON

Collège Louis Leprince-Ringuet
Commission permanente
Mme Chantal GARCIA
Conseil d'administration
Mme Chantal GARCIA
Mme Carine WECKERLIN

CNAS
Mme Evelyne DE FILIPPO

SMED
Délégué titulaire
M. Olivier GUIROU
Délégué suppléant
M. Christian RAPAUD

SIGEC
Délégués titulaires
M. Olivier GUIROU
M. Christain NEVIERE
Délégués suppléants
M. Gérard CRUZ
M. Christian RAPAUD

Syndicat d'aménagement de la Touloubre
Délégué titulaire
Mme Evelyne DE FILIPPO
Délégué suppléant
M. Jérôme MARCILIAC

SABA
Délégué titulaire
M. Olivier GUIROU
Délégué suppléant
Mme Evelyne DE FILIPPO

Commission locale de l'eau
M. Olivier GUIROU

SIPS
Délégués titulaires :
Mme Silvia BARATA
Mme Corine MAUREL

SILV
Délégué titulaire : M. Olivier GUIROU
Délégué suppléant : M. Christian RAPAUD

SIGV
Délégués titulaires
Mme Corine MAUREL
M. Gérard CRUZ
Délégué suppléant
M. Christian RAPAUD

CIID
Commissaire titulaire
Mme Evelyne DE FILIPPO
Commissaire suppléant
Mme Chantal GARCIA

Si vous souhaitez voir les créations des jeunes photographes, l'exposition est installée à l'école Paul Doumer jusqu'au 4 juillet.

jeunesse |

Une expo photos vraiment « fantastique » !

Un groupe d'élèves de l'École Municipale des Sports et des Loisirs a réalisé une exposition photos itinérante « Les Aventures de Nos Super Héros » qui voyage de lieu en lieu depuis la mi-avril.

Certains d'entre vous auront pu apprécier leurs créations lorsque les photos ont été exposées à la Maison de Retraite, à la bibliothèque Denise Sicard ainsi qu'à Super U. On y voit nos petits super-héros en train de faire leurs courses, de jouer ou encore en train de bouquiner à la bibliothèque !
Les techniques utilisées s'inspirent d'une tendance qui fait sensation sur les réseaux sociaux et qui permet de mettre en scène des photos dignes des meilleurs blockbusters du cinéma.

Le 'vadoring', inspiré de la saga Star Wars consiste à imiter Dark Vador en soulevant ses ennemis par « La Force » sans les toucher. Lorsqu'on choisit la technique 'pottering', (Potter comme Harry Potter), le sujet est pris en photo volant sur un balai. Les clichés 'Hadoken-ing' se réalisent en mimant les techniques issues du jeu Street Fighter utilisant des boules de feu imaginaires.

C'est tout en s'amusant que les enfants de l'atelier du mercredi se sont initiés à la photo, découvrant avec fierté les résultats impressionnants de leurs séances de shooting. Ils se sont pris au jeu, prenant un plaisir visible à jouer les super héros.
Après un tel succès, le service sport, associations, jeunesse a décidé de reconduire ces ateliers l'année prochaine qui seront proposés pendant le temps périscolaire

jeunesse |

Les transformateurs EDF « s'habillent »

Le service Sport Associations Jeunesse est à l'origine d'un projet mené en partenariat avec EDF qui consiste à réaliser des fresques sur les transformateurs EDF.

Dans le cadre de ce projet de réhabilitation financé à hauteur de 50% par EDF, les 4 transformateurs du village vont se vêtir de leurs plus beaux habits et ainsi contribuer à l'embellissement du village. Les enfants des centres aérés ont travaillé avec des professionnels, apprenant ainsi les techniques de l'art mural et la décoration urbaine. Ils ont pu travailler sur la conception des maquettes de ces fresques personnalisées et aider dans la réalisation, apprenant à peindre à la bombe aérosol.

La fresque sur la place du Souvenir Français a été réalisée par le SMJ au mois de novembre pendant les ateliers du mercredi après-midi sur le thème des sports, des loisirs et du théâtre. Au rond-point de Coggiola, ce sont les enfants de l'EMSL qui se sont exprimés pendant les vacances du mois d'avril, réalisant une fresque qui met en valeur le patrimoine local et notamment le site de Sainte Rosalie

Un grand bravo à tous nos artistes en herbe !

en bref

Jeunesse | CONCOURS LOGO SMJ

Le Service Municipal Jeunes a lancé un concours de création de logo en début d'année. En tout, 18 jeunes farencs ont soumis leurs créations au vote qui s'est déroulé le vendredi 11 avril. C'est Thomas Duquesnois, âgé de 11 ans qui a remporté le concours

Jeunesse | Une nouvelle aire de pique-nique et de détente au SMJ

Dans le cadre du Programme Agenda 21, le Service Municipal Jeunes a travaillé sur un projet de mobilier urbain autour de la Maison des Jeunes. Proposé à l'origine par le Conseil Municipal Junior, le projet a été repris et retravaillé par l'ensemble des jeunes du SMJ.

jeunesse |

« Voyagez citoyens »

Au mois de mars 2014, les élèves de 6e du collège de La Fare les Oliviers ont accueilli l'association « Paroles en Actes »

Accompagnés de leurs professeurs, de Madame Rémy, principale du Collège, Madame Boyer son adjointe, et Madame Boualam CPE, les élèves ont voyagé le temps de quelques heures tout en s'interrogeant… « Et si c'était toi le conducteur de car ? … ».

« Bus du Savoir Être »

À l'initiative du service des transports du Conseil Général, le théâtre Citoyen sensibilise les jeunes aux règles d'or à respecter pendant un trajet de car scolaire ou bus de ville.

« Sans toi, je ne peux pas aller au collège, donc je ne peux pas étudier » dit le jeune « Chez lui, il ne se comporte pas comme cela » dit le conducteur.

L'association Paroles en Actes propose de réfléchir collectivement avec une mise en scène et des échanges entre les élèves et la police locale, la gendarmerie, les comédiens, et les chauffeurs.

Incivilités, délits, complicités, débordements, violences… tout peut se jouer quand le chauffeur roule ! Mais comment peut-il répondre à tout cela tout en gardant les yeux rivés sur la route !!

« Si je suis témoin ou victime de menaces, harcèlement, d'un problème que rencontre un autre élève dans le car comme ailleurs, je peux le signaler, me confier au chauffeur ».

Les intervenants ont expliqué aux élèves que l'anonymat sera toujours respecté et personne ne sera traité de balance…

Les jeunes ont pris conscience qu'une personne non attachée pouvait non seulement se blesser mais blesser d'autres personnes ! « Il faut multiplier son poids par 10 lors d'un choc ou d'un freinage brusque » explique Guy Magade responsable de la Police Municipale de La Fare les Oliviers.

Il était accompagné de Monsieur l'adjudant Tripier de la Gendarmerie de Velaux et de Monsieur Patient responsable d'exploitation et conducteur chez SUMA transports, tous venus spécialement expliquer aux jeunes les consignes de sécurité et de condamnation possible lors de débordements, de non respect des règles pendant et aux abords de ces trajets.

Une belle prise de conscience…

Des commissions de mobilier urbain ont été mises en place sur plusieurs semaines, catalogues de mobilier à l'appui ! Ce sont ensuite les services techniques de la commune qui ont été chargés de l'installation de l'ensemble des éléments.

L'aire de pique-nique comporte 2 tables (dont une aménagée pour personnes à mobilité réduite), un banc et 2 bains de soleil pour se prélasser pendant les beaux jours à venir ! Le tout a été clôturé afin d'empêcher les véhicules d'y stationner et permettre aux familles de se détendre en toute sécurité. Le mobilier en plastique recyclé s'intègre facilement dans le paysage et représente une solution durable car il favorise la valorisation du tri d'emballages en plastique

jeunesse |

Des activités passerelles pour les futurs collégiens

Le passage de l'école élémentaire au collège est un événement marquant dans la vie de nos enfants. Loin d'être un simple changement de classe, il marque une frontière entre l'enfance et l'adolescence.

Cependant, cette transition ne se fait pas sur le seul mois de septembre ! Aidés par leurs familles, ces tous jeunes ados gagnent petit à petit en autonomie durant les années passées au collège.

Le Service Municipal Jeunes (SMJ) propose également d'aider les familles pendant cette étape importante grâce aux activités proposées après le collège, le mercredi et pendant les vacances scolaires (stages et séjours). Les jeunes y trouvent un lieu d'écoute et d'expression au travers des projets encadrés par des animateurs diplômés qui les emmènent tout doucement vers une plus grande autonomie.

Pendant le mois de mai, les animateurs du SMJ ont ouvert leurs portes aux élèves de CM2 de l'Ecole Municipale des Sports et des Loisirs (EMSL) afin de leur faire découvrir les locaux ainsi que les activités qui s'y déroulent pendant toute l'année scolaire. Cette passerelle a pour objectif de faciliter le passage de l'EMSL vers le SMJ.

Les CM2 ont ainsi pu avoir un avant-goût de leur nouvelle vie de collégien. Ces activités passerelles visent à réduire l'appréhension que pourraient ressentir les enfants à côtoyer les plus grands au SMJ qui accueille des jeunes âgés de 10 à 17 ans

SMJ collégiens
Périscolaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30
Une navette assure le transport entre le collège et le SMJ à 16h et à 17h
Activités : goûter, aide aux devoirs, activités culturelles / sportives

Accueil de Loisirs
Tous les mercredis de 12h à 18h30
Pendant les vacances scolaires de 8h à 18h30

Coordonnées du SMJ
06 22 37 19 28 / 06 29 87 27 86

Sortie accrobranche du mercredi 21 mai

seniors |

Des ateliers mémoire pour dédramatiser l'oubli

Lorsque l'on vieillit, égarer ses clés ou ses lunettes, ne plus se souvenir des noms, perdre la voiture sur le parking, sont autant de problèmes et notre cerveau nous joue de vilains tours.

Cependant, tous ces petits « oublis » peuvent devenir source d'anxiété. Est-ce normal ? Faut-il en parler ? Les pertes de mémoire font partie du processus de vieillissement, mais à quel moment faut-il s'en inquiéter ?

Au travers d'une série de conférences organisées par la Maison de Retraite Saint Jean, en association avec le centre communal d'aide sociale (CCAS) une psychologue tentera d'aborder le thème de la mémoire afin de réduire l'appréhension des personnes âgées. Elles seront ouvertes non seulement aux résidents de la Maison de Retraite, mais aussi aux habitants de la commune âgés de plus de 65 ans.

Ces séances permettront d'évoluer vers des « ateliers mémoire » dont les objectifs seront multiples : développer et préserver les capacités cognitives ; dédramatiser l'oubli ; aider les participants à retrouver une image positive de soi ; conserver ou recréer des liens sociaux. La perte de mémoire n'est pas inéluctable – il existe des outils en prévention.

À terme, les ateliers mémoire seront complétés par des ateliers de gymnastique douce, une activité qui vise à améliorer l'autonomie et la mobilité des participants. Toutes ces initiatives contribueront à améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

Pour plus de renseignements :
04 90 45 47 47 (service animation)
animation@mrplafare.org

Dates des conférences

• ***Lundi 29 septembre à 15h00***
Présentation de la mémoire et des différents types de mémoire et de leur fonctionnement

• ***Lundi 20 octobre à 15h00***
J'ai la mémoire qui flanche … je ne me souviens plus très bien. Parler et partager sur le vécu de chacun

• ***Lundi 17 novembre à 15h00***
Aborder les troubles normaux du vieillissement et les troubles de la maladie d'Alzheimer

• ***Lundi 15 décembre à 15h00***
Stratégies et moyens d'adaptation
Toutes les conférences auront lieu à la Maison de Retraite Saint Jean

Informations pratiques CCAS

Goûter de Sainte Rosalie
Le jeudi 4 septembre 2014 à partir de 14h00. Inscription obligatoire auprès du CCAS au 04 90 45 46 35

Plan canicule
Afin de prévenir les conséquences d'une canicule pour l'été 2014, le gouvernement décide depuis quelques années, de charger les mairies du recensement sur un registre nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus ou handicapées, isolées sur la commune. (nom, prénom, adresse, téléphone, personne à contacter – membre famille, médecin…).

Si vous souhaitez être recensés, contactez le CCAS au 04.90.45.46.35.

Les inscriptions facultatives peuvent être prises par courrier, par téléphone ou sur place au CCAS.

éducation |

Réforme des rythmes scolaires

Un parcours chaotique
La réforme des rythmes scolaires dans les écoles primaires sera mise en place à la rentrée 2014 à La Fare les Oliviers. Le projet final auquel nous avons abouti est le fruit d'un travail de longue haleine.
Il est peut-être utile de rappeler le parcours quelque peu chaotique de cette réforme et sa mise en place sur la commune :
Elle a été votée à l'Assemblée Nationale en 2013. La municipalité avait demandé un report jusqu'à la rentrée 2014 afin de pouvoir bâtir un projet pédagogique de qualité, mettant l'enfant et les familles au cœur des préoccupations.

Au cours de l'année scolaire, plusieurs réunions de concertation ont eu lieu et un questionnaire a été envoyé aux parents afin de connaître leurs attentes. Parents d'élèves, enseignants, personnel des services de cantine et périscolaires, représentants des associations organisant des activités le mercredi, tous ont été impliqués dans la construction du premier projet présenté en début d'année à l'ensemble des acteurs.

Au mois d'avril, le premier ministre, Manuel VALLS a annoncé un « assouplissement » de la loi qui autorise notamment à rassembler les activités périscolaires sur une seule demi journée au lieu de quatre plages de quarante-cinq minutes par jour.
L'équipe municipale était favorable à cet assouplissement qui facilitera notamment le recrutement de personnels pour l'animation, et permettra d'envisager l'organisation d'activités de qualité à la fois dans l'enceinte de l'école et sur des sites extérieurs.

Le nouveau projet regroupant ces activités sur le vendredi après-midi a été accepté par les parents d'élèves et enseignants au mois de mai.
Il a été voté à la majorité par les conseils d'écoles et par le conseil municipal début juin pour une mise en place dès septembre.

Quels sont les horaires de classe ?
Les mêmes horaires de classe seront conservés les lundis, mardis et jeudis, soit de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
Les mercredis et vendredis, les enfants ne travailleront que le matin, soit de 8h30 à 11h30.

Pourquoi une demi-journée de classe supplémentaire le mercredi ?
Le décret du 26 janvier 2013 impose 5 matinées travaillées afin de « favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les enfants sont les plus attentifs ». Cette demi-journée de classe supplémentaire (le mercredi ou le samedi) vise à respecter au mieux le rythme d'apprentissage des élèves. À La Fare les Oliviers, le choix de 79% des familles farenques s'est porté sur le mercredi matin plutôt que le samedi.

À quelle heure dois-je récupérer mon enfant le mercredi ?
Les familles pourront choisir la formule qui leur convient :
• Récupérer son enfant à la sortie de classe à 11 h 30
• Inscrire son enfant au périscolaire (sans repas) et le récupérer entre 11h30 et 12 h 30 tarif horaire périscolaire
• Inscrire son enfant à la cantine que s'il est inscrit à l'ALSH basé sur chaque école et récupérer son enfant à 17 h ou entre 17 h 00 et 18 h 00, ou entre 18 h 00 et 18 h 30.

Tarif
11 h 30 - 17 h 00 : Tarif demi journée ALSH + repas

17 h 00 - 18 h 00 : Tarif horaire ALSH

18 h 00 - 18 h 30 : Tarif horaire ALSH

Le mercredi, la cantine sera assurée uniquement pour les enfants inscrits aux activités de l'après-midi du Grand Bleu et de l'EMSL.

Et le vendredi après-midi ?
La journée d'enseignement se terminera à 11h30. La commune sera chargée du Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à partir de 13h30.
6 possibilités s'offrent aux familles :
• Récupérer son enfant à la sortie de classe à 11 h 30
• Inscrire son enfant au périscolaire (sans repas) et le récupérer à 12 h 30 tarif horaire périscolaire
• Récupérer son enfant après la cantine à 13 h 30 repas payant
• Inscrire son enfant à la cantine et au TAP et le récupérer à 16 h 30 repas payant – gratuité du TAP de 13 h 30 à 16 h 30
• Inscrire son enfant à la cantine, au TAP et au périscolaire et le récupérer à 18h30 : repas payant - gratuité du TAP de 13 h 30 à 16 h 30 -
- tarif horaire périscolaire de 16 h 30 à 18 h 30
• Les enfants ne déjeunant pas à l'école peuvent reprendre à 13 h 30 et bénéficier des activités gratuites jusqu'à 16 h 30.
Les activités TAP ne sont en aucun cas obligatoires.
Les inscriptions aux nouvelles activités du TAP se feront via le guichet unique en même temps que les inscriptions à la cantine et aux activités périscolaires.

Et les activités périscolaires ?
L'accueil périscolaire sera maintenu le matin de 7h30 à 8h20, y compris le mercredi matin. En fin de journée, l'accueil sera assuré à partir de 16h30 et jusqu'à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Inscriptions à l'accueil périscolaire et à la restauration scolaire
Les inscriptions à la cantine, aux activités TAP, périscolaires et du mercredi auront lieu du lundi 23 juin au vendredi 27 juin en mairie.
Si votre enfant est déjà scolarisé sur la commune, le dossier d'inscription vous a été transmis via l'école.

Si vous venez d'arriver sur la commune, vous avez pré inscrit votre enfant à l'école avant le 25 mai, le dossier d'inscription vous sera transmis par courrier.

Dans tous les autres cas vous pouvez retirer le dossier au service sport, associations, jeunesse en Mairie annexe.

Pour plus de renseignements :
Sur la mise en place des rythmes scolaires :
04 90 45 46 16 (service éducation),

Sur les inscriptions au périscolaire et à la restauration scolaire :
04 90 45 46 07
(service sport, associations, jeunesse)

	Périscolaire	Enseignement	Pause déjeuner	Enseignement	Périscolaire
Lundi	7h30 – 8h20	8h30 – 11h30	Cantine	13h30 – 16h30	16h30-18h30
Mardi	7h30 – 8h20	8h30 – 11h30	Cantine	13h30 – 16h30	16h30-18h30
Mercredi	7h30 – 8h20	8h30 – 11h30	Cantine*	Pas de classe	
Jeudi	7h30 – 8h20	8h30 – 11h30	Cantine	13h30 – 16h30	16h30-18h30
Vendredi	7h30 – 8h20	8h30 – 11h30	Cantine	T.A.P	16h30-18h30

** Uniquement pour les enfants inscrits aux centres aérés du mercredi*

relais emploi |

Les jardins familiaux : un petit bout de terre à soi

A l'initiative du Relais Emploi, les Jardins Familiaux sont nés en 2011 en parallèle du chantier d'insertion, les Jardins d'Alexis. Sur les parcelles disponibles à la location, des amateurs de jardin cultivent leurs propres fleurs, fruits et légumes.

Ces jardins potagers procurent beaucoup de bonheur aux utilisateurs qui découvrent le plaisir d'y voir pousser leurs plantations, de les savourer fraîchement cueillis et de les partager avec leur entourage.
Pour ceux qui se sentent l'âme de jardinier, il est possible de louer une parcelle à l'année sur demande auprès du Relais Emploi. Tout comme les Jardins d'Alexis, les jardins familiaux s'inscrivent dans une démarche de développement durable et les utilisateurs s'engagent à respecter un certain nombre de principes : respect de la saisonnalité des cultures, interdiction des pesticides, utilisation d'engrais naturels, compostage des déchets verts, arrosage aux heures de faible ensoleillement . . . .

Des outils sont mis à disposition des jardiniers sur place : motobineuse, arrosoirs, outils divers,… avec un branchement d'eau pour deux parcelles.

Ces jardiniers amateurs sont encouragés et soutenus par les ouvriers des Jardins d'Alexis qui n'hésitent pas à partager leur savoir-faire. Coups de mains, bonne volonté, sourires sont aussi de mise !

PORTRAITS

« Petit travail personnel après ma retraite »

Depuis sa retraite, il y a quelques mois Monsieur Esposito s'est lancé dans cette aventure, *« Cela faisait longtemps que je voulais cultiver… un souvenir d'enfance »*

Après les conseils, la préparation du terrain, aidé de l'équipe des Jardins d'Alexis, il regarde aujourd'hui pousser ses pommes de terre, fèves, fleurs, radis, haricots. D'ici peu, il va planter des tomates, poivrons, des melons, des pastèques.

« C'est agréable, ça ferait du bien aux gens stressés. Ca fait plaisir de voir ce qui pousse » explique Monsieur ESPOSITO.

« Un jardin à soi, un jardin de rêve… un jardin de vie »

Madame Chaise, arrivée il y a environ un an à La Fare les Oliviers est enthousiaste de découvrir les couleurs, les odeurs, l'ambiance et l'esprit provençal de Pagnol.

« En prenant le chemin de St Eloi, le plus long en vélo pour me rendre au jardin, je prends le temps de regarder les collines, les vignes, les tournesols, d'écouter les oiseaux, le chant des tourterelles,… »

« J'ai retrouvé ce regard brillant de mon enfance » s'enthousiasme cette artiste peintre qui redécouvre ce qu'elle a vécu enfant en Guadeloupe avec ses parents.

« Le jardin, j'en ai rêvé depuis longtemps » et en compagnie de sa mère, elle met du cœur à l'ouvrage !

Elle y a planté un petit coin de pelouse et avec les autres jardiniers, ils se sont promis d'organiser très prochainement un pique-nique !

Un petit espace de terre et l'on se sent exister » explique Madame Chaise qui nous livre quelques extraits de recueil de pensées qu'elle écrit :

« La terre est mère… cette fusion naturelle, celle qui manque tant aux enfants de la ville…

Nos vies se nourrissent sans crainte du jus de notre nature, de l'essence de nos âmes en pompant le substrat qui nous lie à la terre…

Un champ de bonheur qui ouvre l'esprit et rétablit enfin le courant de l'existence ».

Les objectifs des jardins familiaux sont multiples :

- Améliorer les revenus de la famille par l'autosubsistance alimentaire
- Accéder à une alimentation de qualité et diversifiée
- Avoir une activité de loisir et de détente hors cadre urbain
- Créer du lien social et intergénérationnel, favoriser les échanges et les rencontres
- Partager des savoirs faire et des savoirs être

Certaines parcelles sont encore disponibles à la location.

Renseignements : 04 90 45 46 30

sécurité |

Un nouveau système d'alerte de la population

Qu'est-ce que c'est ?
Depuis janvier 2014, la commune dispose d'un système d'alerte à la population. En cas d'événement majeur, les habitants seront dorénavant alertés par téléphone.
Ce système, prévu dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), vise à prévenir les personnes le plus rapidement possible si leur sécurité ou celle de leurs biens est menacée (inondation, feu de forêt, canicule, mouvement de terrain …).
Le message informe les habitants des mesures de protection à prendre (fermeture des volets, mise à l'abri des véhicules etc …).
La conduite à tenir pendant ces événements vous est également rappelée dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), disponible en Mairie et en téléchargement sur le site web de la commune dans la rubrique « sécurité ».
(www.lafarelesoliviers.com)

Est-ce que je suis concerné par ce service ?
Si vous habitez la Fare les Oliviers et votre numéro est répertorié dans les Pages Blanches, il a déjà été enregistré et vous serez alerté dès que les services municipaux auront connaissance d'un risque majeur.

Comment faire si je suis sur liste rouge et souhaite adhérer au dispositif ?
Vous pouvez vous inscrire à ce service de 2 façons :
• Vous pouvez obtenir le formulaire auprès du secrétariat de la Police Municipale et le remplir sur place
• Vous avez également la possibilité de télécharger le formulaire sur le site de la commune (www.lafarelesoliviers.com/système d'alerte) et de le renvoyer à la Mairie par courrier,
par fax : 04 90 45 46 01 ou par mail : communication@lafarelesoliviers.fr

Si je ne réside pas sur la commune et mon entreprise ou commerce y est localisé, est-ce que je peux bénéficier du dispositif ?
Oui. Il suffit de vous inscrire suivant la même procédure.

Est-ce que je peux donner 2 numéros de téléphone ?
Oui. Un premier message sera envoyé sur votre ligne fixe si votre habitation se trouve dans une zone à risque. Si ce premier message n'est pas acquitté, un deuxième appel sera envoyé sur votre téléphone portable, doublé d'un SMS.

Mes données, sont-elles confidentielles ?
Oui. Elles ne seront utilisées que dans le cadre du dispositif d'alerte, déclaré auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) et resteront strictement confidentielles. Elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Comment modifier ou supprimer ma fiche personnelle ?
Vous pouvez notifier toute modification ou demande de suppression par courrier ou par mail :
PoliceMunicipale@lafarelesoliviers.fr

Pour plus de renseignements :
04 90 42 69 98

« Si vous souhaitez vous garer en zone bleue, munissez-vous d'un disque, disponible en Mairie au prix d'un euro. »

sécurité |

Police Municipale

Le dispositif de vidéo protection s'étoffe

Depuis quelques semaines, la commune s'est dotée d'une nouvelle caméra de surveillance. Le renforcement de ce dispositif va permettre une surveillance encore plus efficace du centre du village ainsi que des bâtiments communaux. La caméra qui veille sur le carrefour du village a également été repositionnée afin d'augmenter la profondeur de champ sur l'ensemble de l'avenue Pasteur. Cette action préventive et dissuasive vient compléter la présence policière sur le terrain.

Coup de projecteur sur la nouvelle recrue de la police municipale

Frédérique Michel a pris ses fonctions de policier municipal le 2 mai dernier. Arrivée de Grenoble, elle a acquis une solide expérience pendant les missions qu'elle a effectuées au cours des 12 dernières années passées sur le terrain. Habituée aux patrouilles véhiculées, pédestres et VTT, le brigadier Michel a rapidement trouvé ses marques sur sa nouvelle commune.

L'arrivée de ce 5ème policier expérimenté permettra notamment d'augmenter la fréquence des patrouilles nocturnes.

4 places en zone bleue devant l'église

4 nouvelles places de stationnement en zone bleue ont été créées devant l'église Saint Sauveur afin de répondre à une demande des commerçants du centre ville. Le temps de stationnement y est limité à 30 minutes pour assurer une bonne rotation des véhicules et faciliter l'accès des clients aux commerces de proximité.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR BIEN STATIONNER DANS LE VILLAGE

Vous souhaitez faire une petite course rapide – utilisez les places arrêts-minute, limitées à 10 minutes, situées Place Bizot

Vous avez plusieurs courses à faire ou un rendez-vous – utilisez les places en zone bleue où le stationnement est limité à 1h30.

Vous souhaitez garer votre véhicule à la journée ou pendant quelques heures – utilisez les parkings Gambetta, Espace Menasri, l'Esplanade Louis Granon …

Cette année la date du 21 juin réunira exceptionnellement la Fête du Sport et la Fête de la Musique. Le service municipal sport, associations, jeunesse et l'Office Municipal de la Culture ont donc décidé de s'associer pour organiser une grande manifestation culturo-sportive au stade Xavier Foubert entre 16h et 20h30.

sport et culture |

Fête du sport et de la musique

Le temps d'un après-midi vous pourrez participer à des activités sportives tout en écoutant des artistes farencs sur scène en direct.

De nombreuses associations sportives farenques seront mobilisées pour vous faire découvrir leurs différentes disciplines. D'autres activités ludiques gratuites seront également proposées : mur d'escalade / château gonflable). L'Ecole Municipale des Sports et des Loisirs sera également présente pour initier les participants au golf, au cirque, à l'athlétisme, au slackline et au flagfoot.

En parallèle, l'OMC met une scène ouverte à la disposition des artistes farencs inscrits au préalable qui souhaitent animer cette manifestation festive.
Cette initiative répond à une demande émise par certaines associations culturelles lors du forum de 2012 d'organiser un événement culturel convivial.

Artistes et sportifs pourront ainsi passer un agréable après-midi ensemble. Nous souhaitons vous y voir nombreux !

culture |

Farafolies

Les Farafolies sont nées il y a 2 ans d'une volonté de créer un mini festival autour du Festival de Chœurs et de Lumière de la Maison de Retraite Saint Jean.

Pour cette année, cinq spectacles vous seront proposés du vendredi 21 juin au vendredi 27 juin.

Voici le programme pour cette année :

• Jeudi 19 juin : concert des Jeunes Voix Lyriques à partir de 19h (Maison deRetraite Saint Jean) proposé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône en partenariat avec le Festival d'Aix en Provence

• Samedi 21 juin : fête de la musique à partir de 16h (stade Xavier Foubert)

• Dimanche 22 juin : concert du « Cabaret Tzigane » (musique tzigane russe) avec vente de tapas, sous les pins de Sainte Rosalie (tapas 19h / concert 20h30)

• Mardi 24 juin : Festival de chœurs et de lumière à 21h30 (Maison de Retraite Saint Jean)

• Vendredi 27 juin : Musicales d'Agglopole Provence avec « Tonton swing » (swing festif) (repas 19h00 / concert 20h30)

loisirs |

Fête de Sainte Rosalie

La municipalité et l'Office Municipal de la Culture vous informent du changement de date de la fête votive de la Sainte Rosalie.

Ce changement, qui bouscule un peu nos habitudes, est dû à l'avancement de la date de la rentrée scolaire prévu initialement le lundi 1er septembre. Pour des raisons évidentes de sécurité et de logistique (accès au collège et réouverture des axes routiers) les organisateurs ont préféré modifier les dates pour que tout le monde, petits et grands, puisse profiter pleinement des festivités. Les festivités auront donc lieu une semaine plus tôt que d'habitude. Vous pouvez d'ores et déjà noter les nouvelles dates

du 22 au 26 août.

Voici un aperçu de quelques temps forts des 5 jours pour vous donner un petit avant goût :

Vendredi 22 août
Ouverture des festivités par un concert à la Maison de Retraite Saint Jean
Soirée avec l'orchestre Mephisto

Samedi 23 août
Traditionnel aïoli à midi
Soirée karaorock (concert de rock en live avec possibilité donnée au public de chanter avec le groupe)

Dimanche 24 août
Bénédiction des chevaux
Concert du groupe Collectif Métissé suivi d'un bal par l'orchestre Newzik

Lundi 25 août
Soirée mousse et soirée musette

Mardi 26 août
Feu d'artifice précédé de la retraite aux flambeaux

en bref

CULTURE

Le Conseil d'Administration de l'Office Municipal de la Culture a validé la nouvelle saison culturelle 2014-2015. Cette saison à venir s'annonce riche et pleine de surprises. Sa plaquette sera distribuée dans les boites aux lettres des habitants de La Fare les Oliviers, Coudoux et Velaux courant septembre 2014.

CARTE LOISIRS PLEINE NATURE

Une nouvelle carte Loisirs Pleine Nature est désormais disponible en Mairie.

Vous pouvez également la télécharger sur le site de la commune.

Bibliothèque Municipale Denise Sicard

Atelier « Art Urbain » à la bibliothèque municipale

20 jeunes ont pu laisser libre expression à leur créativité

Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale propose des expositions, des spectacles et des ateliers sur différents thèmes : dernièrement la création d'un masque tribal, du décopatch… Prochainement, le 14 juin, un atelier « Peinture marbrée ».
Au mois de mai c'est un intervenant qui s'est déplacé : Jerc, artiste graffeur depuis 1989. Ce sont quatre groupes de quatre à cinq jeunes qui ont pu s'initier au maniement de la bombe de peinture pour réaliser un tag personnel, souvenir d'un moment de création artistique. Les enfants ont été très satisfaits de leur graff grâce aux conseils du professionnel qui a transmis son art avec passion et enthousiasme.

Informations pratiques

• La bibliothèque départementale de Marseille met à la disposition des adhérents des livres audio sur supports CD. Une liste des ouvrages pouvant être empruntés est disponible à la bibliothèque municipale.
• Nous proposons toujours :
*le prêt à domicile pour les personnes ayant de la difficulté à se déplacer (personnes âgées, malades, handicapées) même temporairement.
*des cours d'initiation internet et bureautique sur RDV le mardi matin de 9h30 à 11h30 et le vendredi après midi de 15h à 18h.

Renseignements :
biblio.municipale@lafarelesoliviers.fr
04.90.42.56.09

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DAN

Spectacles de fin d'année

• **Jeudi 19 juin à 19h00**
Atelier théâtre

• **Vendredi 20 juin à 20h30**
Hip-Hop, Africaine, Ragga et Zumba

• **Samedi 21 juin à 20h30**
Modern'Jazz, Flamenco, claquettes, R'N'B

• **Vendredi 27 juin à 19h00**
Musique

• **Samedi 28 juin à 20h30**
Classique

• **Mercredi 2 juillet à 15h00**
Goûter de fin d'année

Date de la rentrée

• **Lundi 15 septembre 2014**

Pôle culturel Jean Bernard école de musique et de danse

Nouvelles inscriptions

Danse :
le mardi 1er juillet 2014 de 10 h à 12h et de 16h à 19h

Musique/activités artistiques/théâtre :
à partir du 23 juin jusqu'au 8 août 2014 aux heures de permanences du

Secrétariat de l'école (tél 04 90 42 69 00). Il n'y aura pas de stand pour l'Ecole de Musique et de Danse lors du Forum des Associations le 13 sept 2014.

Activités proposées à l'école municiaple de musique et de danse

Danse :
Modern'jazz, flamenco, orientale, training, R'nB, éveil baby, classique, barre au sol, éveil baby, hip hop, afropop, africaine, zumba, ragga, danse de société

Musique :
piano, violon/alto, guitare, trompette/tuba, batterie, djembe, chant individuel et collectif, flûte, formation musicale, initiation, ateliers.

Activités artistiques :
Dessin/peinture adultes et enfants, art et déco, patchwork

Théâtre enfants, ados

Horaires des permanences du secrétariat

Lundi : 13h – 17h
Mardi, jeudi, vendredi : 13h – 17h
Mercredi : 8h30 – 12h30 et 13h – 17h
Samedi : 9h – 10h

grands projets |

Projet gymnase

Les besoins des équipements sportifs ne cessent d'évoluer. A La Fare les Oliviers, la croissance démographique des dernières années a mis les équipements sportifs du village à rude épreuve et la gestion des créneaux pour les entraînements et les matchs est devenue un véritable casse-tête.

La construction du gymnase intercommunal en 2012 a permis de proposer de nouveaux créneaux aux clubs intercommunaux, mais il était important d'engager pendant ce deuxième mandat de l'équipe municipale un projet de construction de gymnase neuf dans le village, adapté à l'ensemble des pratiques sportives des associations farenques.

Les architectes devaient respecter un cahier des charges bien précis qui intégrait un certain nombre d'exigences propres au tissu sportif farenc.
Le nouveau gymnase permettra notamment la pratique d'un certain nombre de sports (hand, basket, tennis, badminton), comprendra des tribunes de 150 places ainsi qu'un mur d'escalade pour que cette activité proposée par le service sport associations jeunesse et le collège puisse se maintenir même en cas d'intempéries.
Il sera créé des vestiaires pour le terrain de foot qui seront dissociés du gymnase et accessibles depuis le « parvis haut », c'est-à-dire au même niveau que le stade de foot ainsi qu'une petite esplanade et une buvette protégées des intempéries.
Une autre facette tout aussi importante du projet sera la création d'un parking polyvalent. Situé à l'est du bâtiment, il permettra un accès facile au complexe sportif, au stade de foot ainsi qu'au groupe scolaire Paul Doumer afin de délester les abords de l'école des véhicules aux heures de pointe.
A l'ouest du bâtiment, la végétation sera conservée afin d'offrir un cadre paysager plaisant aux enfants et au personnel de la crèche « Les Péquelets ».
Le projet retenu à été sélectionné par un jury paritaire composé d'architectes et d'élus. Il a ensuite été validé en conseil municipal le 22 janvier dernier.
Le soutien de la municipalité à la pratique sportive passe non seulement par l'attribution de subventions annuelles mais aussi par la mise à disposition d'équipements adaptés aux besoins des nombreuses activités. Associé au gymnase intercommunal et au COSEC Saint Exupéry, ce nouvel ensemble sportif répondra, nous l'espérons, aux attentes des différents usagers.

Chantiers réalisés en 2014

• Mise en sécurité du rond-point de la Sigoise. Aménagement paysager réalisé par les services techniques.
• Réalisation d'un bi-couche permettant de stabiliser la voie provisoire reliant la résidence St Marc au parking de l'école et du stade Xavier Foubert.
• Réalisation de 30 mètres linéaires de trottoir Avenue René Cassin.
• Réalisation par les Services Municipaux d'un abri-poubelles maçonné, carraire des Crémades.
• Reprise de l'étanchéité des toitures à l'école maternelle Paul Doumer et à l'auditorium de Jean Bernard.
• Peinture d'une classe maternelle Paul Doumer.
• Réfections diverses du marquage au sol dans le village.

Chantiers en cours

• Déviation RD10 :
1. Terrassements en cours - fin de ces travaux prévue pour octobre 2014.
2. Réalisation du tablier du viaduc franchissant l'Arc. La fin des travaux du viaduc est programmée pour octobre 2014 suivie par la mise en œuvre des enrobés du revêtement final.

Chantiers à venir

• Enfouissement des réseaux ERDF (basse tension) et France Télécom, du centre du village à la cave coopérative. Démarrage des travaux : juillet 2014.

• Travaux d'éclairage du rond-point de la pomme de pin (pose de 9 mâts de 8 mètres de hauteur, équipés de lanterne « LED ». Travaux réalisés avec le SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification à Velaux).
Fin du chantier : septembre 2014.

Projet du gymnase à la Gueirarde.
Démarrage des travaux :
deuxième semestre 2015

En cours de validation par le Conseil Général

• Réhabilitation et extension du skate park à Sainte Rosalie.
• Aménagement sécuritaire de l'intersection Carraire des Crémades, l'Amelau, route des Oliviers et chemin du Meunier.

Pour ces deux prévisions, un démarrage des travaux est prévu pour novembre 2014 au plus tôt.

déviation |

Mise en place du tablier du viaduc

En début de mois, le lancement du tablier du viaduc de la déviation a eu lieu. Cette étape délicate du chantier a été réalisée grâce à un système hydraulique très puissant.

La structure du tablier devant supporter la future voie de roulement est constituée d'une ossature métallique capable d'accepter un trafic de véhicules journalier très intense.

Une dalle en béton armé viendra ensuite se poser sur cette structure sur laquelle en phase définitive du tablier sera réalisé un tapis d'enrobés à chaud.

Les travaux de ce viaduc, d'une longueur de 130m, s'achèveront avant la fin de l'année.

économie |

Budget 2014

Un contexte difficile
Cette année, le budget a été élaboré dans un contexte économique et financier très difficile.
La politique actuelle du gouvernement s'articule principalement autour de deux priorités :
• Réduire le niveau de chômage.
• Réduire le niveau d'endettement et maîtriser les dépenses publiques

Baisse des dotations de l'Etat
Pour atteindre sa deuxième priorité, outre la maîtrise des dépenses de l'Etat et de la protection sociale, le Gouvernement souhaite contenir les dépenses des collectivités locales. Cette volonté s'est traduite par une diminution substantielle des dotations en 2014. En février, le gouvernement a annoncé la nécessité d'un prélèvement de 10 Md d'ici à 2017 dans les dotations aux collectivités.
La perte de recettes pour La Fare les Oliviers est de près de 340 000 € pour cette année. De nouvelles baisses sont prévues en 2015 et 2016.

Des contraintes de plus en plus fortes
Dans le même temps, le contexte financier de notre commune devient de plus en plus compliqué :

• En janvier 2013, la loi dite ALUR impose 25 % de logements sociaux, contre 20 % jusque là, à toutes les collectivités locales, ce qui se traduit concrètement pour notre commune par une pénalité de 106 000 €.

• Toujours en 2013, la caisse d'allocations familiales décide la déduction aux familles des journées de crèche non utilisées, ce qui implique une diminution de sa participation qui est indexée sur les heures facturées aux familles. Nous estimons un coût net pour notre budget de 20 000 €.

• Depuis le 1er janvier 2014, la TVA est passée à 20 % ce qui se traduit pour notre budget par une augmentation de charges de 80 000 €.

• La Fare les Oliviers a participé à une opération dite Pass foncier en partenariat avec l'Etat, dans le cadre d'un projet d'accession sociale à la propriété. Aujourd'hui, l'Etat est dans l'incapacité de nous verser sa participation, ce qui représente une perte de 51 000 € pour notre budget.

Les diverses dispositions qui s'imposent à nous représentent une perte de près de 600 000 € pour notre budget.

Poursuite de l'investissement
Malgré cette perte, nous poursuivrons nos investissements grâce notamment aux excédents constitués sur les exercices passés que nous utiliserons pour participer au financement de divers projets.
Les opérations principales pour cette année seront :
- La construction du groupe scolaire
- Le nouveau gymnase
- 4 projets financés à 80% (du montant hors taxes) par le Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité

Recours raisonnable à l'emprunt
Compte tenu que la vente du terrain actuel de l'école Saint-Exupéry ne pourra être concrétisée qu'à la fin des travaux, que d'autres opérations foncières destinées au financement de l'école sont actuellement bloquées, un emprunt est envisageable compte tenu des marges dégagées grâce à l'effort de désendettement réalisé tout au long du mandat précédent afin de préparer les investissements nécessaires pour notre commune. Cet emprunt sera réalisé à taux bonifié sur l'enveloppe de la banque européenne d'investissement réservée aux investissements remarquables en termes de développement durable.

Maintien du taux d'imposition
Grâce notamment à l'effort engagé pour baisser les charges de la commune, le taux d'imposition communal pour cette année est maintenu au même niveau qu'en 2008.

Budget primitif
Fonctionnement : 10 097 992,62 €
Investissement : 15 386 779,79 €

développement durable |

Bienvenue à l'hôtel « Mille Pattes »

L'été, nos jardins grouillent d'insectes. Certains d'entre eux sont très utiles, notamment les « auxiliaires » qui permettent de réguler la population de ravageurs. Mais que deviennent nos amis les insectes durant l'hiver pendant que nous restons au chaud à la maison ?

Certaines espèces cherchent comme nous à s'abriter du froid. Cependant, les activités humaines ont parfois bouleversé les habitats naturels de ces insectes qui ont de plus en plus de mal à s'abriter pendant la saison froide.
D'où l'idée de créer un hôtel à insectes pour leur offrir la possibilité de passer l'hiver à l'abri du vent et du froid.

À l'automne dernier, le service Agenda 21 a organisé un atelier de

création d'hôtel à insectes. Dans les jardins de la Maison de Retraite Saint Jean les familles ont appris le b.à.ba de ces abris hors normes. Quels matériaux utiliser et comment choisir l'emplacement, ou encore comment rendre le jardin plus accueillant pour les insectes auxiliaires ?
Pour plus de renseignements :
04 90 45 50 30.

développement durable |

Jardiner au naturel

Des solutions pour jardiner sans pesticides

Au retour des beaux jours, vous êtes nombreux à consacrer du temps à votre jardin. Afin de lutter contre les mauvaises herbes, les maladies et autres parasites, il existe des solutions alternatives aux traitements chimiques. L'utilisation de pesticides n'est pas sans conséquence pour la santé, l'alimentation et l'environnement … .

Pour vous aider à jardiner sans pesticides, le service Agenda 21 a réalisé une courte vidéo qui vous donnera quelques conseils et astuces sur le jardinage bio.

Rendez-vous sur le site web de la commune dans la rubrique « Médiathèque ».

Vous pouvez également vous procurer le guide « Jardiner sans Pesticides », disponible gratuitement sur demande au service Agenda 21 au 04 90 45 50 30.

actualité |

Installation du nouveau Conseil Communautaire

Le lundi 14 avril à 18h30 à l'Espace Charles Trenet s'est tenu le Conseil Communautaire d'installation de la Communauté d'Agglomération Agglopole Provence. À cette occasion, le Président et les 14 Vice-Présidents ont été élus.

Le 23 et 30 mars, pour la première fois, les citoyens des communes de plus de 1000 habitants ont élu au suffrage universel direct leurs Conseillers Communautaires en même temps que leurs Conseillers Municipaux. La Communauté d'Agglomération Agglopole Provence qui comptait jusqu'à présent 81 sièges en compte aujourd'hui 65 conformément à son poids démographique.

Pour cette soirée d'installation, dans un premier temps, les élus ont voté pour élire le Président de la Communauté d'Agglomération. Nicolas Isnard, Maire de Salon-de-Provence, seul candidat à la Présidence, a été élu à 57 voix.

Dans un deuxième temps, les élus ont déterminé le nombre de Vice-Présidents et ont procédé à leur élection.

Pour chaque Vice-Présidence, un seul Conseiller Communautaire s'est porté volontaire. L'ordre des Vice-Présidents a été déterminé selon la démographie de chaque commune, sachant que deux élus parlementaires, le Sénateur Maire Serge Andréoni et le Député Maire Jean- Pierre Maggi, opposés au cumul des mandats, n'ont pas fait acte de candidature.

1er Vice-Président :
Jean-Pierre GUILLAUME,
Maire de Rognac,
Vice-président délégué à l'eau et l'assainissement collectif et non collectif

2ème Vice-Président :
Pascal MONTECOT,
Maire de Pélissanne,
Vice-Président délégué aux finances

3ème Vice-Président :
Michel MILLE,
Maire de Lançon-Provence,
Vice-Président délégué à l'agriculture

4ème Vice-Président :
Didier KHELFA,
Maire de Saint-Chamas,
Vice-Président délégué aux marchés publics et au développement économique

5ème Vice-Président :
Olivier GUIROU,
Maire de La Fare les Oliviers,
Vice-Président délégué à la collecte et au traitement des déchets

6ème Vice-Président :
Rémy FABRE,
Maire de Sénas,
Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire

7ème Vice-Président :
Henri PONS,
Maire d'Eyguières,
Vice-Président délégué au personnel et à la métropolisation

8ème Vice-Président :
Hélène GENTE-CEAGLIO,
Maire de Mallemort,
Vice-Présidente déléguée au sport et à la culture

9ème Vice-Président :
Yves WIGT,
Maire de Charleval,
Vice-Président délégué à l'enfance jeunesse

10ème Vice-Président :
Philippe GRANGE,
Maire de Alleins,
Vice-Président délégué au tourisme

11ème Vice-Président :
Roland DARROUZES,
Maire de Lamanon,
Vice-Président délégué aux risques naturels

12ème Vice-Président :
Patrick APPARICIO,
Maire de Vernègues,
Vice-Président délégué à l'administration générale

13ème Vice-Président :
Christophe AMALRIC,
Maire de La Barben,
Vice-Président délégué aux transports

14ème Vice-Président :
André BERTERO,
Maire de Aurons,
Vice-Président délégué à l'emploi

Les élus qui représentent La Fare les Oliviers au Conseils Communautaires :

Olivier GUIROU,
Evelyne DE FILIPPO,
Christian RAPAUD

Transports scolaires

Les élèves doivent s'inscrire à compter du 16 juin jusqu'au 31 juillet

Vers un établissement scolaire du périmètre de l'Agglopole : SALON, SAINT-CHAMAS, ROGNAC, COLLEGE LA FARE…..

• Pour un renouvellement : nous retourner la carte de bus (sinon 1 chèque de 16 €)
• Pour une 1ère demande : 1 photo couleur haute résolution
copie bulletin du 2nd ou 3ème trimestre OU attestation d'inscription OU visa de l'établissement scolaire sur la fiche d'inscription
• 1 enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse
• 1 paiement de 10 € (les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public)
Vous avez la possibilité de télécharger la fiche d'inscription sur le site Internet **www.agglopole-provence.fr**

Vers un établissement scolaire hors périmètre de l'Agglopole : AIX-EN-PROVENCE, ISTRES, MIRAMAS, MARSEILLE, VITROLLES ou autres

• Pour un renouvellement, nous retourner la carte de bus
• 1 photo couleur haute résolution
• 1document prouvant l'inscription ou la réinscription dans l'établissement (bulletin, attestation d'inscription ou visa de l'établissement sur fiche d'inscription…..)
• 1 enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse
• 1 paiement de 10 € (les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public)

Les lycéens qui se rendent vers un établissement scolaire en dehors du département, doivent se renseigner en Mairie pour une éventuelle aide financière du Conseil Général.

ATTENTION LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT MAJORÉS APRÈS LE 30/07/2014

Vous effectuez un trajet domicile – établissement scolaire sans correspondance ?

Vous pouvez désormais vous inscrire en ligne sur :
www.transports-scolaires.cg13.fr

Renseignements au 04 90 45 46 04

Se déplacer autour de La Fare les Oliviers

Transports collectifs 3 lignes régulières

Ligne 13 – Velaux, Coudoux, La Fare les Oliviers, les Baïsses, Berre l'Etang,

Ligne 17 – Salon de Provence, Lançon de Provence, La Fare les Oliviers, Rognac, Vitrolles, Marignane (aéroport)

À Rognac, vous avez la possibilité de trouver une correspondance SNCF vers Marseille à partir de la Gare TER.

Le dimanche, vous pouvez rejoindre la zone commerciale de Plan de Campagne en prenant la ligne 17 et une correspondance à partir de Vitrolles

Ligne 16 – Lançon de Provence, La Fare Les Oliviers, Aix en Provence

Vous pouvez retrouver les horaires des lignes et toutes les correspondances possibles sur www.lepilote.com.

Vous pouvez également vous adresser à l'accueil de la Mairie.

Bougez malin, optez pour le covoiturage

En 2013, la municipalité s'est associée au réseau ACA covoiturage et possède 3 parkings relais (Jean Bernard, avenue des Gramenières, avenue Pasteur) mis à la disposition des covoitureurs et indiqués par des panneaux.

Ce réseau de 18 000 adhérents vous permet de trouver très rapidement un covoitureur pour vos déplacements domicile-travail, vos sorties ou vos trajets occasionnels.

Partagez un véhicule pour effectuer un trajet commun en tant que conducteur ou simple passager vous permet de faire des économies en divisant les frais de carburant, de péages et de parking par le nombre de voyageurs.

Pour tout renseignement ou inscription www.covoiturage.autoclubaix.com tél : 04 42 214 214

Ou service Agenda 21 : 04 90 45 50 30

Le Pédibus

Pour accompagner vos enfants à l'école, pensez au pédibus. Ce mode de ramassage scolaire permet de réduire le nombre de voitures sur les routes et devant les écoles. Moins de pollution atmosphérique, des routes plus sûres, des enfants plus en forme... les avantages sont nombreux !

Pour plus de renseignements :
04 90 45 50 30 (service Agenda 21)

Une nouvelle vie pour l'A.C.A.F.

La municipalité a le plaisir de vous annoncer la reprise des activités de l'Association des Commerçants et Artisans de la Fare. Son siège se trouve à la maison de la presse, 11 avenue Pasteur.

Les membres du bureau invitent l'ensemble des commerçants et artisans du village qui le souhaitent à rejoindre cette équipe motivée pour créer ensemble de nouvelles manifestations dans le village.

Pour plus de renseignements :
04 90 42 68 55

Naissances Filles

VIGOUROUX Hortense	22/11/2013
MEKBOUL Lucie	01/12/2013
ZEITOUN Inès	06/12/2013
ROURE Hanna	09/12/2013
BARRA Garance	12/12/2013
HOTTIN Jeanne	16/12/2013
ROMAN Lyse	28/12/2013
REY Océane	30/12/2013
GAYARDON de FENOYL Marthe	07/01/2014
CUENCA Manon	10/01/2014
PLANES Elise	24/01/2014
SADELLI Maëlys	28/01/2014
ROUSSOULIERES Maeva	28/01/2014
BOUDOIRE Emeline	14/02/2014
AMALOU CHEVALIER Lina	19/02/2014
VERNE Lucie	18/02/2014
DE ABREU-SOUSA Julia	23/02/2014
BOURHIS Chloé	28/02/2014
RENOUARD VINEL Eloïse	05/03/2014
BOURRILLON Rose	06/04/2014
BASSO Chiara	10/04/2014
OUKINA Mélina	22/04/2014
HAJEK Kali	26/04/2014
FRANCO Alicia	04/05/2014
BARRAUD Valentina	09/05/2014

Naissances Garçons

LE MASSON AMENA Lohan	17/11/2013
D'AMBROSIO Neomé	11/12/2013
BORGOGNO Matteo	11/12/2013
BOURDILLON Antoine	18/12/2013
FERRE Léopold	28/12/2013
MIRMONT Nathael	14/01/2014
MARTIN Sacha	18/01/2014
LABARRERE Ange	19/01/2014
PECH Raphaël	29/01/2014
ARNAUD Matis	08/02/2014
JOSé Baptiste	19/02/2014
BARAY Sacha	22/02/2014
SARDA Lyam	27/02/2014
PERRETTE Timéo	05/03/2014
HURET Arthur	18/03/2004
GIORDANA Antoine	20/03/2014
GUIGNOT Nolan	23/03/2014
GARCIA Lohan	27/03/2014
ABDELMALEK Thomas	26/03/2014
BEN MRAD Youssef	06/04/2014
MELIS Kaname	15/04/2014
PAU Bastian	14/04/2014
GUILLOTOT Lenny	14/04/2014
JEHL Naïl	30/04/2014

Mariages

VILALLONGA Frédéric et VILLANUEVA Analyn	21/12/2013
TROJA Henri et KABASSAKALIAN Noëlle	18/01/2014
TRON Dominique et BONIFACE Monique	25/02/2014
OLLIVIER Eric et ARTUS Véronique	04/04/2014
BUONORA Laurent et SATURNINI Delphine	12/04/2014
JOEDICKE Philippe et LAURENT Gaëlle	10/05/2014
LENORMAND Christophe et KERBADOU Sarah	10/05/2014
VAYTET Pascal et MONCHANT Judith	17/05/2014

Décés

De MARI Renée Augustine Mélanie Veuve BRACCIOTTI	17/05/2013
MOURAILLE Suzanne Gabrielle Marie Veuve SGHERRI	24/05/2013
QUITTARD Marguerite Isabelle Veuve VILLECROZE	26/05/2013
VIAULT Yvette Jeanne Veuve POURIN	16/06/2013
BLANC Eliane Louise Emilienne Veuve BENOIT	23/06/2013
BIANCO Ginette Marinette Veuve RONCO	10/07/2013
LAURENT Marcele Aimée Veuve JULLIEN	11/07/2013
LE GOFF Paule Veuve DIRAISON	16/07/2013
GIARRATANO Maria Antonia Veuve JAN	08/08/2013
VERGÈS Andrée Marguerite Veuve COLOMINES	17/09/2013
PEUGET Claude Fernande Renée Epouse PACE	23/09/2013
MARTET Marcelle Pauline Marguerite Veuve AGUERA	11/11/2013

Décès déjà parus dans la précédente Mantesada, mais le nom d'épouse n'avait pas été stipulé

FERNANDES DA COSTA José	30/11/2013
LUROL René	07/12/2013
OIGNET Micheline veuve GRÉGOIRE	13/12/2013
GRANDPIERRE Paulette veuve DESMOULINS	13/12/2013
ARNAUD Jean	16/12/2013
ROUBAUD Stéphane	19/12/2013
RUET Daniele veuve COTTE	26/12/2013
CHARRY Louis	27/12/2013
HAFFNER Denise veuve MARTIN	02/01/2014
HAON Célestine	02/01/2014
LOPEZ Corinne épouse LAUNO	06/01/2014
CAFFARATTI Louis	13/01/2014
CLERGÉ Monique	16/01/2014
ROUX Jany veuve CHEYLAN	22/01/2014
MARTINEZ MARTINEZ Manuel	16/01/2014
BRIZI Marie veuve ESMIOL	26/01/2014
FLEURY Alice veuve GILLES	21/01/2014
XIBERRAS Eliane veuve PATRAC	25/01/2014
LOZANO PAGAN veuve FERRE Maria	20/01/2014
GARCIA Raymond	04/02/2014
GALLO Colette	05/02/2014
CUILLEIRIES Jean	15/02/2014
BELLOI Joseph	18/02/2014
MICHEL Nicole	19/02/2014
JANSSENS veuve PRIN Odette	20/02/2014
NICOLAS veuve CHALAGIRAUD Odette	10/03/2014
AGNEL Paulette veuve LUROL	14/03/2014
HERMITTE Marie Louise veuve DUPIN	27/03/2014
GRANON Louis	14/04/2014
ISNARD Marcelle veuve BRUN-FRANC	09/04/2014
DENIEL Claude	15/04/2014
PÉPINO Louise veuve CARGIOLLI	25/04/2014
MICHEL Frédéric	27/04/2014
CREMADES René	28/04/2014
ALONSO Joseph	01/05/2014
GIRAUD René	09/05/2014
VALLET Jacques	14/05/2014

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée.

Agir Ensemble

Chères Farenques, chers Farencs Toute mon équipe et moi-même tenons particulièrement à remercier les centaines de Farenques et Farencs qui nous ont accordé leur confiance lors de l'élection municipale 2014. Notre programme sérieux et ambitieux destinée à améliorer notre qualité de vie a trouve un écho favorable mais hélas pas suffisant. L'abstention qui a atteint 31,86% restera une inconnue majeure mais nous avons déjà relevé une évolution des sensibilités politiques et d'un besoin de changement de cap pour bon nombre de Farencs.

Désormais la page est tournée, l'élection est derrière nous. L'équipe municipale est élue depuis le samedi 29 mars. Nous les avons félicité tout naturellement et nous sommes prêts, désormais, à travailler intelligemment pour le bien de tous les Farencs.
Nous serons donc une opposition constructive, attentive et réactive. en donnant du relief au debat . Nous porterons a votre connaissance nos avis, choix et positions sur tous les thèmes abordées.

Nous avions un projet et nous y serons fidèles . Nous ne faiblirons ni sur nos valeurs, ni sur nos actions. Nous savons desormais la responsabilité qui est la nôtre, après avoir mesuré l'attente et les preoccupations de nos concitoyens en matière de cadre de vie, commerces, rythmes scolaires, securité et realisme budgetaire.

Nous serons présents, au sein du conseil municipal comme dans la ville, à l'écoute de toutes et tous afin de jouer pleinement le rôle de représentants qu'ils nous ont confié. Notre action se traduira egalement par la diffusion regulière d' informations ainsi que nos reflexions et decisions lors des votes au cours des conseils municipaux .

Bien cordialement
Liste Agir Ensemble UMP

Mon Parti C'est La Fare

Chers Farencs, votre vote, lors des élections municipales en mars dernier nous a accordé 3 sièges au Conseil Municipal. Nous avons l'honneur de vous faire connaître aujourd'hui les 3 membres qui siègent et représentent notre point de vue pour le village.
Madame Patricia KEVORKIAN, engagée durant plus de trente ans dans la vie sociale et culturelle de La Fare.
Monsieur Bertrand BERGANTON, dévoué aux valeurs de la République et du bon sens.
Madame Céline DELOUS attachée aux questions d'urbanisme et de développement durable.
À travers leur délégation au Conseil Municipal, notre liste persistera à animer le jeu de la démocratie.
Parce qu'il est urgent de lutter pour que cessent les dérives des gouvernances communautaristes, dont notre village est, hélas, un bien triste exemple ; parce que l'exercice du pouvoir a trop fait perdre leur repères déontologies à nos politiciens : nos Conseillers de la liste ***Mon Parti C'est La Fare*** seront pour vous une oreille et une voix citoyennes au service du village et ils s'exprimeront chaque fois que nécessaire afin que l'avis de tous soit respecté.

Contactez nous au : 06 10 56 62 88

Agenda des festivités municipales

20 JUIN – 16h45
Fête de fin d'année de la crèche « Les Péquelets »
Renseignements au 04 90 53 83 61

20 JUIN – 20h30
Spectacle de fin d'année de danse
Hip-hop, ragga, africaine, zumba
Renseignements au 04 90 42 69 00

20 JUIN – 20h30
Soirée coupe du monde
Diffusion du match de foot France-Suisse - Ouvert à tous - Maison des Jeunes
Inscriptions au 06 29 87 29 36

• 21 JUIN à partir de 16h00
Fête du sport et de la musique
Stade Xavier Foubert
Renseignements au 04 90 45 46 41 (service sport, associations, jeunesse)
04 90 45 46 49 / 19 (OMC)

21 JUIN - 20h30
Spectacle de fin d'année de danse
Modern' Jazz, claquettes, flamenco, R'N'B, orientale, années '80
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements au 04 90 42 69 00

22 JUIN - 20h30
Concert du « Cabaret Tzigane »
(musique tzigane russe) avec vente de tapas
Sous les pins de Sainte Rosalie (concert gratuit) - Repas (10 €)à 19h00 et spectacle à 20h30 - Renseignements au 04 90 45 46 49 / 19 (OMC)

24 JUIN - 21h30
Festival de Chœurs et de Lumière
Le Chœur d'enfants et le Jeune Chœur de la Maîtrise des Bouches du Rhône (concert gratuit)
Parc de la Maison de Retraite Saint Jean
Renseignements au 04 90 45 47 47

27 JUIN - 20h30
Les Musicales d'Agglopole Provence avec « Tonton Swing » avec repas
Sous les pins de Sainte Rosalie (concert gratuit)
Repas (12€) à 19h00 et spectacle à 21h00
Renseignements au 04 90 45 46 49 / 19

27 JUIN - 19h00
Spectacle de fin d'année de l'Ecole Municipale de Musique Pierre Barbizet
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements au 04 90 42 69 00

28 JUIN - 10h00
Séance de dédicace du livre de Pascal Demeure
« L'Affaire de la Lettre – Tome I »
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
Renseignements au 04 90 42 56 09

28 JUIN - 20h30
Spectacle de fin d'année de danse classique
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements au 04 90 42 69 00

13 JUILLET - 19h0
Sardinade - Cour de l'école Paul Doumer
Renseignements au 04 90 45 46 49 / 19

Du 22 ou 26 AOÛT
Fête votive de Sainte Rosalie
Programme des festivités à venir
« Collectif Métissé » en tête d'affiche le dimanche 24 août
Renseignements au 04 90 45 46 49 / 19

27 AOÛT - 11h00
Commémoration de la mort de Charles Galland
Stèle en colline
Renseignements au 04 90 42 69 98

4 SEPTEMBRE - 14h00
Goûter de la Sainte Rosalie
Centre Culturel Jean Bernard
Inscriptions et renseignements au 04 90 45 46 35

13 SEPTEMBRE - 14h30
Forum des associations
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements au 04 90 45 46 42

10 OCTOBRE - 21h00
Spectacle de Christelle Chollet (humour chanté)
Centre Culturel Jean Bernard
Billetterie ouverte à compter du 15 septembre auprès de l'OMC
Renseignements au 04 90 45 46 49/19

19 OCTOBRE - à partir de 9h00
25ème Fête de l'Olive et du Vin
Avenue Louis de Broglie
Renseignements au 04 90 45 46 49/19 (OMC)

11 NOVEMBRE - 11h00
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et des combattants morts pour la France
Monument aux morts
Renseignements au 04 90 42 69 98

15 & 16 NOVEMBRE - 9h30
20ème Foire aux Santons et Marché de Noël
Renseignements au 04 90 45 46 49/19

21 NOVEMBRE - 21h00
Soirée OMC avec le groupe « Poum Tchack » Centre Culturel Jean Bernard
Billetterie ouverte à compter du 20 octobre Renseignements au
04 90 45 46 49 / 19

5 DÉCEMBRE - 11h00
Commémoration en hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord
Monument aux Morts
Renseignements au 04 90 42 69 98

5 & 6 DÉCEMBRE
Téléthon

12 DÉCEMBRE - 21h00
Soirée OMC avec le groupe « Gospel Young Sisters » Auditorium René Bartoli
Billetterie ouverte à compter du 24 novembre
Renseignements au 04 90 45 46 49 / 19